Formation Mettre en œuvre le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Communication d'entreprise / Marketing

Référence de la formation : **K002**
Villes : **Colmar**, **Strasbourg**



En présentiel



Accessible

Durée : **1 jour (7 heures)**
Tarif Inter : **490 € net**

Tarif intra sur demande

Strasbourg

Marion BAFLAN

Assistante commerciale
Site de Strasbourg
+33 3 88 43 08 23

Colmar

Danielle KRUGER-LOTH

Chargée de relation client
Site de Colmar
+33 3 89 20 22 31

Mulhouse

Danielle KRUGER-LOTH

Chargée de relation client
Site de Colmar
+33 3 89 20 22 31

Mise à jour le 17 janvier 2024

Objectifs de la formation

- Maîtriser les enjeux du traitement des données personnelles et professionnelles, dans le contexte règlementaire du RGPD
- Connaître les risques et les sanctions
- Identifier les étapes à suivre pour mettre en oeuvre le RGPD

A qui s’adresse la formation ?

Public

- Chef d’Entreprise, Responsable Système d’information, Responsable ou Directeur de Services,
- Tout collaborateur directement impliqué dans la mise en œuvre du RGPD

Pré-requis

- Aucun

Les points forts de la formation

- Mises en situation tout au long du parcours de formatio
- Formation animée par des consultants formateurs spécialisés dans le domaine (avocats, experts-comptables…)

Programme de la formation

1. Comprendre le RGPD et son périmètre d’application

- Qu’est-ce qu’une donnée à caractère personnel ?

2. Traiter les données

- Droit d’accès
- Consentement clair et explicite
- Droit à l’effacement
- Portabilité des données
- Profilage et automatisation
- Responsabilité du traitement (dont la sous-traitance)
- Protection des données dès la conception
- Protection des données et analyse d’impact
- Notification des violations des données personnelles
- Nomination d’un DPO (Délégué à la protection des données)

3. Maitriser les codes de conduite et de certification

- Transferts transfrontaliers de données personnelles
- TPE-PME, en quoi sont-elles concernées ?

4. Respecter les 5 axes

- Mettre en place une fonction de traitement des données : process, tenue d'un registre, désignation d'un DPO : gouvernance
- Mettre en place ou renforcer des mécanismes de contrôle, évaluation des risques et analyse d'impact : Risques et contrôles
- Informer : transparence, portabilité
- Sensibiliser : communication auprès des parties prenantes de l'entreprise
- Mettre en conformité des documents, contrats formulaires de récolte de données

5. Connaitre les risques et sanctions en cas de non-conformité

Modalités de la formation

Modalités pédagogiques

Apports théoriques consolidés par des échanges d'expérience
Support de formation remis à chaque participant

Organisation

Formation à distance et en présentiel

Évaluation des connaissances

L'intervenant vérifie régulièrement au cours de la formation le degré d'atteinte des objectifs pédagogiques à travers des exercices d'application, des simulations ou des études de cas

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Financement

Formation finançable par le CPF.

Chiffres clés

92 %
de recommandation en 2022

92 %
de satisfaction en 2022

5601
nombre de stagiaires en 2022

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse